

# **DIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES AGRICULTURES OUEST-AFRICAINES :**

## **illustrations concrètes des mutations en cours**

**par le docteur Ibrahima Hathie**

directeur de recherche,

**et le docteur Cheikh Oumar Ba**

directeur exécutif

Association Initiative Prospective agricole et rurale (IPAR)

*(<http://www.ipar.sn/spip.php>)*

## Sommaire

### INTRODUCTION

#### 1. TROIS SITUATIONS TRÈS CONTRASTÉES

##### DANS LE DÉPARTEMENT DE DAGANA, AU NORD DU SÉNÉGAL

1.1. LE WALO, DES TERRES HUMIDES AMÉNAGÉES POUR MAÎTRISER L'EAU

1.2. LE DIÉRI, LE DOMAINE DES SOLS SABLEUX

1.3. LE FERLO, DOMINÉ PAR L'ÉLEVAGE TRANSHUMANT

#### 2. PALMIERS À HUILE AU BÉNIN : LE SUCCÈS DES PETITES PLANTATIONS PRIVÉES

#### 3. DIÉMA AU MALI :

##### LE RECOURS À L'ÉMIGRATION COMME STRATÉGIE D'ADAPTATION DES MÉNAGES RURAUX

### CONCLUSION

### BIBLIOGRAPHIE

## Liste des illustrations

#### CARTE 1

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES CINQ ÉTUDES DE CAS AU SÉNÉGAL, AU MALI ET AU BÉNIN

#### CARTE 2

LE DÉPARTEMENT DE DAGANA AU SÉNÉGAL : LES SOUS-RÉGIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES DU WALO, DU DIÉRI ET DU FERLO

#### PHOTO 1

PARCELLE DE RIZ DANS LA ZONE DU WALO

#### PHOTO 2

DANS LE FERLO, L'ÉLEVAGE CONSTITUE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRINCIPALE DES FAMILLES PEULES

#### PHOTO 3

DANS LE FERLO, LES CAPACITÉS DE TRANSPORTER L'EAU SONT UN ÉLÉMENT PRIMORDIAL D'ÉQUIPEMENT DES ÉLEVAGES

#### PHOTO 4

DANS LE FERLO, TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE  
ONT UNE FONCTION ÉCONOMIQUE CRUCIALE DANS LE SYSTÈME DE PRODUCTION

## INTRODUCTION

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie de l'Afrique de l'Ouest :

- ◆ Elle contribue à hauteur de 35 % à la formation du produit intérieur brut et assure 16,5 % de l'ensemble des exportations de produits et de services, soit environ 6 milliards de dollars. Le secteur constitue ainsi un pourvoyeur de devises essentiel pour les États.
- ◆ De plus, elle continue de jouer un rôle primordial en termes d'offre d'emplois. En dépit de faibles rémunérations, plus de 60 % de la population active régionale travaillent dans l'agriculture.
- ◆ Malgré le niveau élevé des importations alimentaires de certains pays, 80 % des besoins des populations ouest-africaines sont satisfaits par les productions régionales<sup>1</sup>.
- ◆ Enfin, le rôle de l'agriculture dans l'aménagement de l'espace et la préservation de l'environnement est loin d'être négligeable.

Mais la région doit aussi faire face à des défis importants : insécurité alimentaire, niveau alarmant de la pauvreté, en particulier en milieu rural, forte dégradation des ressources naturelles. Dans ce contexte, quelles sont les structures de production les plus aptes à répondre aux enjeux ?

À écouter la plupart des décideurs régionaux, le salut réside dans la promotion des grandes exploitations commerciales. L'agro-business constituerait l'alternative capable de produire suffisamment et de satisfaire ainsi les objectifs prioritaires nationaux (revenus, devises, emplois, etc.).

Toutefois, la dualité apparente que les pouvoirs publics entretiennent entre agriculture familiale et agro-business cache une grande diversité. Contrairement à des pays d'Amérique latine comme le Brésil, le modèle des grandes plantations est loin d'être dominant en Afrique de l'Ouest. Les agricultures régionales sont surtout familiales. Mais le désengagement des États et la libéralisation ont induit des recompositions économiques dont l'une des manifestations est l'émergence d'une « agriculture d'entreprise ».

Dans ce cadre, cet article développe cinq études de cas afin d'illustrer la diversité des agricultures ouest-africaines (Carte 1) et les mutations qu'elles subissent ou qu'elles provoquent :

- ◆ Les trois premiers cas sont centrés sur le département de Dagana au Sénégal. Ils montrent comment, dans un espace géographique relativement petit, les conditions agro-écologiques, aussi bien que la nature et l'intensité des investissements publics peuvent induire des trajectoires et des modalités d'adaptation très différentes selon les exploitations agricoles.
- ◆ Le cas du Bénin prouve les capacités d'innovation locales lorsque des conditions minimales sont réunies (recherche, appui – conseil, opportunités) et révèle les évolutions possibles, notamment vers un « type d'agriculture d'entreprise ».
- ◆ Le cas de la région de Diéma au Mali met en lumière une autre forme d'adaptation des ménages agricoles et ruraux face aux conséquences des aléas climatiques et à la détérioration de la base productive : ce sont l'exode et l'émigration.

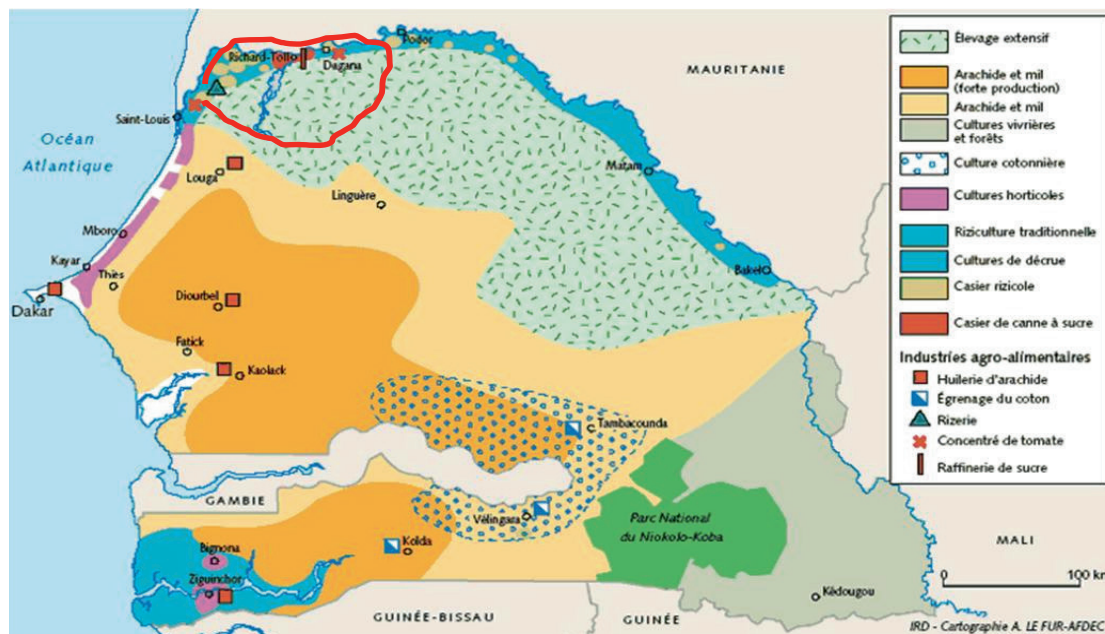
1 - CEDEAO, 2008.

Carte 1  
Situation géographique des cinq études de cas au Sénégal, au Mali et au Bénin



Carte 2

Le département de Dagana au Sénégal : les sous-régions agro-écologiques du *walo*, du *diéri* et du *ferlo*



Ces cinq études de cas ne prétendent pas être exhaustives. Néanmoins, elles offrent de bonnes indications sur les différentes formes d'agriculture, la diversité des moteurs de changement qui sous-tendent leurs dynamiques, ainsi que la capacité d'adaptation des protagonistes.

## 1. TROIS SITUATIONS TRÈS CONTRASTÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE DAGANA, AU NORD DU SÉNÉGAL

Le réseau hydrographique, les investissements publics et la nature du peuplement ont façonné le département de Dagana et lui ont imprimé une trajectoire particulière. Cette petite région rurale comprend trois sous-zones agro-écologiques (Carte 2) et les familles d'agriculteurs qui y vivent ont développé des systèmes de production très différenciés :

- ◆ Le *walo*, situé au bord du fleuve Sénégal, a des terres humides et s'avère propice à la culture irriguée
- ◆ Le *diéri*, traversé par le lac de Guiers, est le domaine des sols sableux
- ◆ Le *ferlo*, éloigné des cours d'eau, est dominé par l'élevage transhumant.

### 1.1. Le *walo*, des terres humides aménagées pour maîtriser l'eau

Le *walo* se caractérise par l'importance des investissements publics consentis par l'État pour maîtriser l'eau. De grands aménagements, dépassant les mille hectares y ont été dotés de motopompes électriques et de réseaux

d'irrigation et de drainage. Ils ont été réalisés et, dans un premier temps, gérés par la *Société d'aménagement et d'exploitation du delta et de la vallée du fleuve Sénégal* (SAED), avant d'être rétrocédés aux organisations de producteurs qui les gèrent aujourd'hui. De plus, la politique de libéralisation intervenue à la fin des années quatre-vingt a suscité le développement de *Périmètres irrigués privés* (PIP) qui utilisent des motopompes à gazoil. Globalement, la zone abrite ainsi 55 000 hectares, soit 64 % des surfaces aménagées dans la vallée du fleuve. Les principales spéculations sont le riz, cultivé en saison chaude et froide (Photo 1), ainsi que la tomate et l'oignon en cultures de contre saison<sup>2</sup>.

Tous ces investissements, couplés à la vocation agricole du *walo* expliquent sans doute la diversité des acteurs qui évoluent dans la région. La première catégorie d'acteurs est constituée par l'agro-business. Avec son modèle de plantation, la *Compagnie sucrière sénégalaise* (CSS) intègre parfaitement la production de canne sur 8 600 hectares, la transformation et l'approvisionnement du marché local en sucre. D'envergure moindre, les *Grands domaines du Sénégal* ont néanmoins développé un modèle similaire, basé sur le salariat, mais avec une production maraîchère destinée à l'exportation. À l'opposé, la *Société de conserves alimentaires du Sénégal* (SOCAS), spécialisée dans la tomate industrielle, a mis en place un

2 - Ba et al., 2009.

**Photo 1**  
Parcelle de riz dans la zone du walo



modèle réussi de contractualisation en s'appuyant sur un réseau de petits producteurs.

La libéralisation partielle de l'économie à partir de 1984, le transfert de la gestion foncière aux communautés rurales, ainsi qu'une politique de crédit de masse ont incité de nouveaux entrepreneurs (anciens fonctionnaires, marabouts, grands commerçants) à constituer des groupements d'intérêt économique pour s'installer dans le *walo* et créer de grandes exploitations agricoles. Mais leur expérience a fait long feu : la crise du crédit, la dévaluation du franc CFA en 1994 et la libéralisation complète de la filière riz ont précipité l'échec de la majorité de ces néo-ruraux.

Néanmoins, une troisième catégorie d'acteurs a émergé de ces mutations économiques et institutionnelles. Des entrepreneurs ruraux locaux, bénéficiant d'un accès privilégié au foncier et / ou au financement construisent progressivement des entités qui se positionnent sur des segments assez rentables (production de semences, prestations de services, transformation, etc.), en intégrant certaines fonctions précieuses à la production de riz paddy. Le lien familial peut demeurer, mais on note un recours plus prononcé au salariat. Ces entrepreneurs ruraux locaux ont en général acquis une expérience particulière en tant qu'employés dans une agro-industrie ou dans une entreprise de prestations de services agricoles. Ils peuvent aussi disposer d'un capital social important au niveau local : par exemple, une position particulière dans une collectivité locale, c'est-à-dire être membre d'une famille fondatrice.

La dernière catégorie d'acteurs concerne les ménages ruraux dont la plupart sont piégés par les grands aménagements dans lesquels ils disposent de faibles superficies. Leurs exploitations familiales tirent tant bien que mal profit de la libéralisation, mais elles restent très exposées aux chocs exogènes (invasion acridienne, prix du riz, etc.). Elles ont fait d'importants progrès pour maîtriser les itinéraires techniques et la gestion collective de l'eau, mais elles

demeurent confrontées au problème du financement et de la commercialisation.

La particularité de la zone du *walo* réside dans sa dotation factorielle. Les capitaux physiques (investissements massifs dans les aménagements) et naturels (foncier / eau) sont bien fournis. Le capital humain a connu une amélioration notable liée à la formation professionnelle des agriculteurs assurée par la SAED. C'est une région peu touchée par l'émigration et l'exode rural y est presque inconnu<sup>3</sup>. C'est plutôt une zone d'appel du fait des opportunités d'emplois qu'elle offre aux ouvriers agricoles. Le capital social est assez particulier. De nombreuses organisations paysannes ont vu le jour sous la forme de *groupements d'intérêt économique* (GIE) dont l'objectif premier est de faciliter l'accès au crédit agricole. Il existe aussi des unions hydrauliques autour des périmètres rizicoles, ainsi que des organisations faitières ayant davantage un rôle de représentation et de plaidoyer.

Mais de sérieux efforts sont attendus dans un domaine : celui de la mobilisation du capital financier. La *Caisse nationale de crédit agricole* (CNCAS) et, plus récemment, les institutions financières décentralisées ont souvent subi de lourdes pertes liées à des défauts de paiement et à des accumulations d'impayés. Seuls certains modèles de financement des intrants, avec remboursement en nature parviennent à contourner ces difficultés du fait d'un système de suivi rapproché et l'offre de prestations pour les opérations les plus contraignantes du point de vue calendaire (préparation du sol, récolte).

## 1.2. Le diéri, le domaine des sols sableux

Le contraste est saisissant entre le *walo* et le *diéri*, pourtant séparés de seulement quelques encablures. Malgré la présence du lac de Guiers, le *diéri* n'a bénéficié ni d'aménagements, ni d'autres investissements publics d'envergure. Les familles agricoles ont donc adapté leurs systèmes de production aux conditions locales. Elles s'activent dans la production de patates douces autour du lac et produisent en système pluvial, dans un contexte difficile caractérisé par la faiblesse de la pluviométrie et des sols fortement dégradés. Sauf pour une minorité d'exploitations familiales évoluant le long du lac, les activités non-agricoles sont essentielles pour générer des revenus : artisanat (menuisier, maçon, cordonnier), commerce et transport (chauffeur, apprenti). La migration est relativement importante et assure aux familles un appoint essentiel. Les migrants vont à Dakar, à Touba ou dans d'autres villes secondaires. Malgré sa dégradation, le capital naturel est mis à forte contribution par les exploitations familiales recherchant du

3 - La ville n'offre pas d'alternatives meilleures. Les jeunes ménages ruraux qui se retrouvent piégés dans les aménagements préfèrent contourner les difficultés d'accès au foncier en louant des parcelles inoccupées. Cette situation perdurera tant que les problèmes de financement ne seront pas résolus. Mais, si un système de crédit viable est mis en place, la rareté du foncier aménagé aura des conséquences très négatives sur la capacité d'accès des jeunes au foncier et pourrait affecter de façon durable l'avenir de certains ménages.

bien-être. Il en va de même pour le capital humain, même si celui-ci reste contraint par la formation limitée des actifs familiaux. En cas de migration, cette situation les empêche d'ailleurs de capter les meilleures opportunités offertes par la ville. La dotation insuffisante en capital physique n'est pas une caractéristique isolée. Dans cette contrée, le capital social ne joue pas un rôle important dans les activités productives. Les rares organisations qui existent sont orientées vers la satisfaction d'objectifs sociaux ou religieux.

### 1.3. Le ferlo, dominé par l'élevage transhumant

La sous-zone agro-écologique du *ferlo* est le domaine du pastoralisme. Dans cette région, les conditions climatiques sont « extrêmes » et les ressources rares. Les précipitations sont brèves et de faible volume. De plus, la date et le lieu d'arrivée des premières pluies sont souvent très incertains. Cette forte variation rend risquées les cultures pluviales du mil et du niébé. L'élevage reste donc l'activité économique principale pour la plupart des familles peules (Photo 2).

La mobilité du troupeau bovin constitue l'une des principales stratégies d'adaptation face aux aléas temporels et géographiques des précipitations. En saison sèche, les zébus *gobra* peuvent ne s'abreuver que tous les deux jours, ce qui leur permet de pâturer les herbages les plus éloignés des points d'eau. Du point de vue économique, les bovins offrent la possibilité d'épargner « sur pied » et leur nombre croissant offre une bonne indication du niveau de vie familial et de la couverture du risque climatique.

Les petits ruminants jouent eux aussi un rôle majeur dans l'économie familiale. Grâce à leur agilité et leur capacité à atteindre les fourrages aériens de la strate arborée, les caprins jouissent d'une certaine autonomie et ne nécessitent pas de surveillance particulière pour assurer leur alimentation. Ils remplissent une fonction de trésorerie et jouent un rôle-clé dans la couverture des dépenses quotidiennes des ménages. Les ovins n'ont pas la capacité physique d'atteindre les fourrages aériens en saison sèche et ils doivent dès lors être conduits en permanence par un berger. La vente des jeunes mâles à l'orée de la saison pluvieuse permet d'acheter les compléments alimentaires indispensables à la préservation du troupeau bovin.

La capacité d'élever des ovins et des caprins dépend des possibilités de transport de l'eau. Contrairement aux zébus qui peuvent s'abreuver seulement un jour sur deux, l'alimentation en eau des petits ruminants doit être quotidienne. En période d'hivernage, les Peuls s'installent à proximité des mares temporaires et l'abreuvement de leurs troupeaux ne pose pas de problème. Par contre, en saison sèche, l'eau provient de forages forcés dans la nappe fossile et les environs de ces forages sont en général sur-pâturés. C'est pourquoi les éleveurs s'éloignent volontairement et campent souvent à mi-chemin afin de se rapprocher de zones de pâture disponibles, sans compromettre pour

Photo 2

Dans le ferlo, l'élevage constitue l'activité économique principale des familles peules



Photo 3

Dans le ferlo, les capacités de transporter l'eau sont un élément primordial d'équipement des élevages



Photo 4

Dans le ferlo, tous les membres de la famille ont une fonction économique cruciale dans le système de production



autant la possibilité de se replier sur un forage voisin en cas de panne. La charrette et la chambre à air jouent un rôle de premier plan dans l'acheminement de l'eau nécessaire à l'abreuvement quotidien des petits ruminants<sup>4</sup>.

La différenciation des exploitations familiales est fortement liée à la taille de leur troupeau bovin, elle-même conditionnée par le nombre de petits ruminants. L'importance des ovins et des caprins dépend elle-même des capacités de transport d'eau. En dernière analyse, ce niveau d'équipement est donc primordial (*Photo 3*). Certaines familles ne possèdent que quelques outres de 30 litres en peau de chèvre transportées à dos d'âne, alors que d'autres disposent de charrettes équipées de chambres à air d'une capacité de 800 litres. Même la transhumance vers le Sine, le Saloum et les « *terres neuves* » – où les pâturages sont plus consistants et où les marchés proches offrent d'intéressants débouchés pour le lait et les bœufs – implique que la famille dispose de suffisamment de brebis pour qu'une partie soit laissée sur place et l'autre permette de couvrir les charges du voyage.

Le *ferlo* affiche une forme d'agriculture qui exploite à fond le capital naturel, la fragilité de celui-ci étant intégrée dans une stratégie de mobilité, capitale pour la survie de la famille comme pour la préservation de ses principales ressources. Le capital physique est centré sur l'acquisition de bovins dont la viabilité dépend de la capacité de l'exploitation familiale à diversifier ses produits, notamment grâce à une gestion intelligente de son stock de petits ruminants qui assurent surtout une fonction de trésorerie. Mais tout cela n'est possible que si l'exploitation familiale est capable d'acquiescer l'équipement adéquat pour abreuver ses petits ruminants. Le capital humain joue ici un rôle majeur, surtout en saison sèche. Tous les membres de la famille assurent une fonction économique cruciale dans le système de production (*Photo 4*). Les femmes et les jeunes filles assurent le transport de l'eau pour les petits ruminants et s'occupent de la gestion des produits d'élevage (lait, beurre). Les jeunes garçons prennent en charge le gardiennage des ovins, tandis que les hommes sont responsables de la conduite du troupeau de bovins et de son abreuvement. Ce calendrier pastoral explique en grande partie pourquoi la scolarisation des enfants peult peine à être effective dans le *ferlo*.

## 2. PALMIERS À HUILE AU BÉNIN : LE SUCCÈS DES PETITES PLANTATIONS PRIVÉES<sup>5</sup>

Le palmier à huile occupe une place importante dans l'économie des familles rurales du Bénin. Mais son développement a connu différentes trajectoires sous l'effet conjugué des politiques publiques, de l'environnement international et des initiatives des acteurs de la filière.

L'option primordiale de l'État béninois a été de réaliser de grandes plantations industrielles, adossées à des unités industrielles à grande capacité de traitement. Pour mettre celle-ci en œuvre, 17 000 paysans ont été expropriés, déclarés membres de coopératives spécialement créées et devaient percevoir un loyer mensuel. Mais la faiblesse des compensations a provoqué de nombreuses manifestations et contestations. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, l'option s'est finalement avérée désastreuse : les baisses de rendement et les problèmes de gestion ont sonné le glas de la palmeraie industrielle.

Pourtant, à cette époque, la palmeraie naturelle n'offrait pas de perspectives intéressantes<sup>6</sup>. Une nouvelle dynamique a alors émergé grâce au développement de petites plantations privées relativement performantes. Cette innovation intègre deux dimensions fondamentales : elle apporte à la « *traditionnelle* » palmeraie villageoise du matériel végétal sélectionné et elle se différencie de la grande plantation par sa petite taille qui lui permet d'être localisée dans des sites aux conditions pédologiques et hydriques plus favorables.

Pour promouvoir ces petites plantations privées, l'État a misé sur la reconversion de la palmeraie paysanne dans un délai de cinq ans. Son objectif a été d'obtenir une surface plantée en milieu paysan comprise entre 6 500 et 10 000 hectares, sur la base de plants sélectionnés. Pour ce faire, il a actionné plusieurs leviers. Ainsi, en 1993, il a prôné la diffusion élargie des plants sélectionnés via des pépiniéristes privés, formés et agréés par la *Station de recherche sur le palmier à huile* (SRPH). De plus, une campagne de promotion a été lancée afin d'inciter à l'achat de ces plants.

Les planteurs privés de palmiers sélectionnés proviennent d'horizons divers. Ce sont des agriculteurs familiaux (30 %) ayant fait le choix de se spécialiser dans la culture du palmier, des chauffeurs (23 %), des commerçants (19 %), des fonctionnaires (16 %) et des artisans (12 %). Du point de vue du capital humain, ils sont relativement plus instruits que la population globale. Une partie de leur succès tient certainement à la vitalité du capital social. Dès le départ, l'Association des planteurs a apporté à ses membres un appui essentiel grâce à ses sections locales qui organisent des réunions régulières, permettant de discuter des problèmes et de développer des stratégies communes. De plus, elle travaille en relations étroites avec la recherche, les services d'appuis et les organisations non-gouvernementales. Cela lui permet de sécuriser des interventions externes pour répondre à la demande des planteurs (formation, démonstration de matériel, etc.). En dehors de l'association, d'autres formes de collaboration se développent entre planteurs privés : échanges d'informations,

6 - En 1975, le Bénin avait la capacité d'exporter 44 000 tonnes d'huile de palme, soit 60 % de sa production. Aujourd'hui, il en exporte seulement 2 500 tonnes et, de plus, importe environ 2 000 tonnes d'huile de palme raffinée. Les surfaces de palmiers ont elles aussi diminué : les palmiers « *naturels* » ont chuté de 500 000 à 300 000 hectares et les palmiers sélectionnés de 30 000 à 20 000 hectares.

4 - DGCI, 2008.

5 - Cette partie s'appuie essentiellement sur Fournier et al., 2001, Adjadi (2008) et Carrère (2010).

entraide, échanges d'employés, recherche de crédits et de clients.

L'émergence des petites plantations privées a induit de profondes recompositions de la filière du palmier à huile :

- ◆ Dans le contexte de forte pression foncière qui marque la zone sud du pays, propice à la culture du palmier, les « *nouveaux planteurs* » développent des stratégies d'appropriation foncière dans le dessein d'agrandir progressivement leurs exploitations. Évitant le modèle d'expropriation étatique, cette élite domestique bénéficie de la connaissance des réalités locales et met en œuvre une forme plus subtile et plus insidieuse d'accaparement <sup>7</sup>. Mais sa stratégie est contrainte par la quasi-impossibilité de disposer de blocs de parcelles d'un seul tenant. Ainsi cohabitent une « *agriculture d'entreprise* » en plein essor et des agricultures familiales.
- ◆ Les changements affectent également l'aval de la filière. Les artisanes qui dominaient le segment de la transformation ont vu leurs activités croître sensiblement avec le volume accru de matières premières résultant du développement des petites plantations privées. Mais cette situation est certainement passagère. Il est fort à craindre que les mutations en cours se traduisent par une intégration accrue de la filière par les planteurs privés relativement bien organisés et soucieux de gagner davantage de valeur ajoutée. En conséquence, les activités de ces femmes devraient être fortement affectées.

### 3. DIÉMA AU MALI : LE RECOURS À L'ÉMIGRATION COMME STRATÉGIE D'ADAPTATION DES MÉNAGES RURAUX <sup>8</sup>

Située dans la partie nord de la région de Kayes, Diéma, offre l'exemple d'une zone où les ménages se sont adaptés aux changements de l'environnement des productions agricoles par l'émigration régionale et internationale. L'agriculture constitue la principale activité économique des populations. Les exploitations cultivent principalement du sorgho (47 % des superficies cultivées), du mil (36 %) et de l'arachide (12 %), ainsi que des cultures maraîchères dans les bas-fonds en contre saison (oignons, tomates, aubergines, laitues).

Sous l'effet conjugué des aléas climatiques, de la dégradation du foncier et d'une augmentation très sensible de la pression démographique sur les ressources naturelles, les rendements des cultures céréalières y sont en baisse constante et les situations d'insécurité alimentaire récurrentes. Cet environnement à la fois austère et enclavé

explique l'importance de l'émigration. Dans presque tous les villages, des exploitations familiales reçoivent des fonds des émigrés et cet apport constitue la principale explication à l'hétérogénéité intra-villageoise.

Les départs se justifient fortement par la recherche de revenus <sup>9</sup>. Les migrants partis de Diéma sont pour l'essentiel en Europe (52 %), en Afrique (28 %) et au Mali (20 %). La destination finale influe fortement sur les montants envoyés : lorsqu'ils ont réussi à s'insérer, les migrants installés en Europe envoient les sommes les plus importantes. Les départs en migration résultent le plus souvent de stratégies familiales visant à diversifier le système d'activités et les sources de revenus. C'est pourquoi ces départs sont financés par les revenus familiaux et le capital d'exploitation. Le retour sur investissement n'est pas toujours garanti et l'échec peut être durement ressenti (perte d'actifs et de revenus). Compte tenu des restrictions accrues qui marquent les conditions d'émigration en Occident, de nombreux émigrés n'arrivent plus à s'insérer et, par conséquent, ne peuvent plus rentabiliser les fonds investis par leur famille. Quant à la situation des émigrés partis en Afrique, elle n'est guère meilleure.

Les exploitations familiales de la région de Diéma dépendent beaucoup des transferts des migrants pour compenser la faiblesse des revenus agricoles et faire face au déficit structurel des productions céréalières. Pour autant, ces transferts ne sont pas réinvestis dans des activités directement productives. La raison en serait liée aux conditions climatiques particulièrement défavorables, aux difficultés d'accès au marché et, sans nul doute, à la situation de rente que procurent ces envois financiers. L'émigration n'a pas généré une recomposition de l'économie locale. Les activités non-agricoles ne se sont pas développées outre mesure. Les revenus des activités d'auto-emploi (commerce, artisanat, services) sont restés très faibles.

À Diéma, la réussite d'une émigration longue durée constitue un facteur important de différenciation entre exploitations agricoles familiales. Les revenus d'émigration se répartissent inégalement au sein des villages. Pour les plus pauvres, le revenu moyen est composé à 74 % de revenus agricoles et les transferts privés représentent seulement 7 %. Pour les plus riches, les revenus de transferts atteignent 60 % du revenu moyen pour environ 30 % de revenus agricoles. Mais, quelle que soit l'importance du rôle des revenus issus de l'émigration, l'agriculture occupe une place importante dans la structure des exploitations. Celles-ci adoptent des stratégies d'auto-suffisance alimentaire par le biais de l'agriculture et dépendent de la migration pour les revenus monétaires.

7 - Ce phénomène d'accaparement foncier par les élites nationales est assez répandu en Afrique de l'Ouest. Une étude de l'IPAR montre qu'au Sénégal, la majorité des accaparements est le fait de fonctionnaires et de marabouts. On retrouve les investisseurs étrangers davantage dans les agro-carburants (Les acquisitions de terres à grande échelle : un phénomène nouveau, IPAR, mai 2011, [http://www.ipar.sn/IMG/pdf/Etude\\_ATGE\\_IPAR.pdf](http://www.ipar.sn/IMG/pdf/Etude_ATGE_IPAR.pdf)).

8 - Cette section s'appuie sur Samaké et al., 2008.

9 - Samaké et al., 2008.



## CONCLUSION

Les cinq cas développés dans notre article donnent une bonne indication de la diversité des agricultures en Afrique de l'Ouest, même si celui-ci ne prétend pas à l'exhaustivité. Les contextes agro-écologiques, les types d'intervention publique, ainsi que la nature des interactions entre les acteurs façonnent des formes d'agricultures qui évoluent sans cesse. Les interventions publiques ont favorisé la mise en place de grandes exploitations et / ou de l'agro-business, avec des résultats souvent très mitigés car les politiques d'ajustement structurel et la libéralisation des échanges en ont fortement ébranlé les fondements. Les grandes exploitations rizicoles du delta du fleuve Sénégal ont ainsi presque toutes disparu dans les années quatre-vingt-dix et celles de palmiers à huile au Bénin n'ont pas connu un sort plus enviable.

Les exploitations agricoles familiales qui ont tendance à diversifier leurs activités, en partie pour mieux gérer les

risques, ont davantage résisté. Mais leur capacité de résilience et / ou de reproduction n'est pas uniforme. Une différenciation s'opère en fonction des possibilités de mobiliser des actifs spécifiques (foncier, capital humain, social, politique, financier) selon le contexte.

À côté des exploitations familiales qui constituent, de loin, la forme d'agriculture dominante, émergent aujourd'hui des « *entreprises agricoles* ». Celles-ci suivent la trajectoire des grandes exploitations de par leur choix de spécialisation, mais elles sont d'envergure plus modeste et émanent d'initiatives autonomes, même si elles exploitent des opportunités particulières. Leur nombre reste limité, mais l'impact qu'elles exercent sur leur environnement et sur les autres formes d'agriculture mérite une attention particulière tant elles modifient les rapports de travail, ainsi que la structuration des filières. En tout état de cause, les dynamiques internes aux exploitations familiales et leurs interactions avec l'environnement externe continueront d'exercer une influence sur la trajectoire des agricultures ouest-africaines.

## Références bibliographiques

- Adjadi, E. « Le développement du palmier à huile sélectionné au Bénin », CRA-PP, Pobè, Bénin, 2008.
- Carrère, R. « Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur » Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, décembre 2010.
- Ba, C.O., Diagana, B., Dièye, P. N., Hathie, I., et M. Niang. « Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation » Programme RuralStruc Sénégal - Phase II, World Bank, 2009.
- Bélières J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., 2002, *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?* Séminaire « Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux », Ouagadougou, 19-21 mars 2002, 38 p. IIED Programme Zones arides, n°113.
- CEDEAO « L'ECOWAP en bref », décembre 2008, 12 p.
- Fournier, S., Ay, P., Jannot, C., Okounlola-Biaou, A. et E. Pédé « La transformation artisanale de l'huile de palme au Bénin et au Nigeria » CERNA, CIRAD, Freie Universität Berlin, SRPH, 2001.
- Ministère Français des Affaires Étrangères et Européennes, Direction Générale de La Coopération Internationale et du Développement. « Systèmes de production, revenus et pratiques de scolarisation des agriculteurs : études de cas dans trois régions du Sénégal » Montpellier, février 2008.
- Samaké, A., Bélières, J.F., Corniaux, C., Dembélé, N., Kelly, V., Marzin, J., Sanogo, O., et J. Staatz. « Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation » Programme RuralStruc Mali - Phase II, World Bank, 2008.